

[FADINA Roland]
[Consultant Indépendant], [Bénin]
Forum Origine, Diversité et Territoires
[Atelier n°1], [Session n°3]

[Les IG au Bénin: conséquences et perspectives pour la prise en compte du changement climatique].

[Les impacts des pratiques agricoles intensives sont clairement identifiés comme étant à l'origine d'une pression croissante sur les ressources naturelles et contribuant de manière significative au changement climatique et aux événements climatiques lourds qui y sont associés. Dans ce contexte, les systèmes agroalimentaires locaux sont considérés comme une alternative intéressante grâce à leur capacité à favoriser des processus dynamiques de développement local qui peuvent être, sous certaines conditions, économiquement viables, socialement inclusifs et écologiquement durables.

Au Bénin, le plan stratégique de développement du secteur agricole (PSDSA) met en relief quatre défis majeurs à lever pour l'amélioration de la production et des revenus agricoles. La mise en place des Indications Géographiques est l'un des outils identifiés pour contribuer à relever les défis mis en relief. En effet, le Bénin est doté de riches ressources naturelles et de diversité bioculturelle qui représentent autant d'atouts à préserver et à promouvoir, en particulier dans un contexte de changement climatique, d'insécurité alimentaire persistante et de pauvreté. Plusieurs missions d'identification des produits IGables ont été réalisées et ont permis de faire ressortir les produits qui pourraient être reconnus en indication géographique. Il s'agit entre autre de : l'ananas Pain de sucre du Plateau d'Allada, le Gari Sohoui de Savalou, l'Huile d'arachide d'Agonlin, l'anacarde du Bénin, le Wagashi, les crevettes grises, le Sel de Djêgbadji, le Beurre de Karité etc... Parmi ces produits, l'un est déjà enregistré et d'autres sont dans le processus d'enregistrement. Plusieurs travaux ont révélé que les changements climatiques constituent un obstacle à la mise en œuvre des indications géographiques au Bénin. Ce problème peut être abordé à deux niveaux : au niveau macro : avec l'élaboration d'un mécanisme global de prise en compte de l'environnement dans le processus de production des produits IG et au niveau micro (au niveau de la filière) pendant l'élaboration du cahier des charges.

Quel que soit la nature du produit IG, il est nécessaire de prendre en compte les stratégies d'adaptation aux changements climatiques pendant l'élaboration du cahier des charges. Le principal défi est de pouvoir maintenir les productions (conserver les caractéristiques et les volumes de production) tout en garantissant un juste revenu aux producteurs. Les enjeux liés à la prise en compte du changement climatique dans le processus d'élaboration du cahier des charges sont : (i) Définir de façon collective la stratégie d'adaptation et ou d'atténuation au changement climatique ; (ii) Evaluer les effets du changement climatique sur les productions et (iii) Identifier les éléments sur lesquels il est nécessaire de s'adapter et ou atténuer les effets.

Des différentes expériences d'élaboration du cahier des charges au Bénin, il ressort les éléments suivants :

- Mettre en place un groupe pluridisciplinaire pour appuyer les acteurs dans le processus d'élaboration du cahier des charges
- Analyser et évaluer l'impact du changement climatique sur le produit IG
- Identifier les pratiques et stratégies déjà mises en œuvre par les acteurs pour faire face au changement climatique



Origine
Diversité
Territoires



MONTAÑAS 2022
Año Internacional del Desarrollo Sostenible de las Montañas

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

- Proposer des stratégies innovantes aux acteurs sans altérer les caractéristiques du produit IG
- Introduire ces différentes stratégies dans le cahier des charges.]

[Références Bibliographiques]